

Distr.
GÉNÉRALE

CES/AC.36/1998/2
EUR/ICP/INFO 020603/2
4 août 1998

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE et
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ
BUREAU RÉGIONAL DE L'EUROPE

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

Réunion commune CEE/OMS sur
les statistiques de la santé
(Rome, Italie, 14-16 octobre 1998)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

A l'invitation de l'ISTAT, et comme suite à la décision prise par la Conférence des statisticiens européens à sa quarante-cinquième réunion plénière en 1997, une réunion commune sur les statistiques de la santé aura lieu dans l'"Aula Magna" de l'ISTAT, à Rome (Italie); elle s'ouvrira le 14 octobre à 9 heures et s'achèvera le 16 octobre avant 17 heures.

1. Conformément aux décisions adoptées par la précédente réunion sur les statistiques de la santé ainsi que par le Bureau de la Conférence et par la Conférence elle-même à sa réunion plénière, le programme d'étude et les modalités d'organisation exposés ci-après ont été définis en vue de la réunion. Les séances se tiendront de 9 heures à 18 heures avec deux heures d'interruption pour le déjeuner.

OBJECTIFS DE LA RÉUNION

2. La réunion devrait offrir aux statisticiens et experts de la santé ainsi qu'aux responsables en matière d'information sanitaire un cadre de discussion pour procéder à des échanges de données d'expérience et de renseignements sur les plans d'action tendant à mettre en place des systèmes d'information sanitaire harmonisés et cohérents aux niveaux national et international. Les objectifs précis de la réunion, tels qu'ils ressortent du programme de travail exposé ci-après, consistent à promouvoir l'intégration des statistiques de la santé et améliorer leur qualité et leur accessibilité; à encourager l'utilisation de l'informatique pour permettre à un large

GE.98-31863 (F)

éventail d'utilisateurs d'obtenir facilement des informations relatives à la santé et assurer la mise en place de systèmes d'information sanitaire efficaces; à favoriser la mise au point de mesures de l'état de santé de la population et des résultats obtenus par les services de santé et promouvoir leur application; et à examiner les données d'expérience acquises par les pays en appliquant la CIM-10 et d'autres systèmes de classification type en matière de santé.

ORGANISATION ET DOCUMENTATION

3. L'ordre du jour provisoire comprend quatre questions de fond, à chacune desquelles les participants vont consacrer une séance (session de travail). Pour chaque séance, un organisateur a été chargé de solliciter des documents de synthèse et d'en assurer la coordination, ainsi que de recruter des animateurs et des rapporteurs.

4. Les communications sollicitées seront présentées succinctement par leurs auteurs, tandis que la tâche de résumer les documents d'appui sera confiée aux animateurs. Les auteurs de documents d'appui ne seront donc pas appelés à présenter leur communication, sauf dans des cas particuliers convenus à l'avance avec les organisateurs des sessions de travail. La durée du débat ne dépassera pas le temps imparti pour chaque séance, mais les questions ou problèmes restés sans réponse pourront être abordés au cours de la cinquième séance (session de travail 5).

5. Le (la) Président(e) de la réunion dirigera les débats lors de la cinquième séance qui prendra la forme d'un échange de vues non directif sur des questions examinées au cours des séances précédentes. Les conclusions dégagées à l'issue de chaque séance seront présentées par les animateurs des quatre séances et les participants auront la possibilité de revenir sur des questions qui leur sembleront mériter un débat plus approfondi.

6. Au cours des deux premiers jours de réunion, les participants auront la possibilité de soumettre par écrit des propositions en ce qui concerne les sujets à traiter à l'avenir lors d'éventuelles réunions ultérieures sur les statistiques de la santé organisées dans le cadre du programme de travail de la Conférence des statisticiens européens. Ces sujets seront examinés au titre du point 6.1, durant la dernière journée de réunion, et on cherchera à dégager un consensus sur une brève liste de thèmes proposés qui sera communiquée à la Conférence.

7. Toutes les communications sollicitées, reçues en temps voulu par le secrétariat de la CEE, sont disponibles dans les trois langues de travail. En ce qui concerne les documents d'appui, seul un résumé de ces documents est publié dans les trois langues de travail, les documents eux-mêmes n'ayant pas été traduits et étant donc uniquement disponibles dans la (les) langue(s) dans laquelle (lesquelles) ils ont été communiqués.

8. La documentation de la réunion sera progressivement diffusée sur le réseau Internet à l'adresse suivante : <http://www.unece.org/stats/documents/1998.10.health.htm>

9. En outre, les participants inscrits recevront un jeu de documents, par courrier, avant la date de la réunion.

10. Un bref rapport regroupant les décisions prises lors de la réunion sera établi pour la dernière journée de réunion et traduit dans les trois langues de travail de la CEE. Un résumé des débats tenus dans le cadre de chaque séance (session de travail) sera rédigé à l'issue de la réunion et distribué aux participants en anglais seulement.

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ET CALENDRIER

14 octobre - séance du matin

9 heures Inscription des participants

9 h 30 Ouverture de la réunion et désignation des membres du bureau.

Première séance (session de travail 1) : Problèmes liés au manque de coordination des statistiques nationales et internationales relatives à la santé

Organisateur : Bureau régional OMS de l'Europe

Animateur : Arun Nanda (Bureau régional OMS de l'Europe)

Rapporteur : J. R. Halsall (NHS, Royaume-Uni)

Communications sollicitées :

1. L'information en matière de santé pour l'Europe. Aperçu général,
CES/AC.36/1998/4
EUR/ICP/INFO 020603/4
Bureau régional OMS de l'Europe
2. Renforcement des systèmes nationaux d'information sanitaire. Le concept d'une base de données nationale intégrée relative aux statistiques de la santé, CES/AC.36/1998/5
EUR/ICP/INFO 020603/5
Bureau régional OMS de l'Europe
3. Indicateurs de la "Santé pour tous" à l'usage de la région Europe de l'OMS et de la base de données relative à la "Santé pour tous",
CES/AC.36/1998/6
EUR/ICP/INFO 020603/6
Bureau régional OMS de l'Europe
4. Collaboration et coordination en matière d'informations sanitaires et de statistiques de la santé dans la région Europe de l'OMS,
CES/AC.36/1998/7
EUR/ICP/INFO 020603/7
Bureau régional OMS de l'Europe

14 h 30 - séance de l'après-midi

Deuxième séance (session de travail 2) : Rassemblement d'informations relatives à la santé et possibilité d'obtenir facilement les statistiques sur l'état de la santé et les indicateurs en matière de santé - apport de l'informatique

Organisateur : Poul Hansen (Ministère de la santé, Danemark)
Animateur : Martin Lund (Ministère de la santé, Danemark)
Rapporteur : Martin Lund (Ministère de la santé, Danemark)

Communications sollicitées :

1. Les statistiques de la santé en Finlande - Diffusion à l'aide des techniques informatiques, CES/AC.36/1998/15
EUR/ICP/INFO 020603/15
Mikko Nenonen et Olli Nylander, Centre national de recherche et développement pour le bien-être et la santé, Finlande
2. Rôle que joue l'informatique en permettant d'obtenir facilement des statistiques relatives aux soins de santé au Danemark, CES/AC.36/1998/12
EUR/ICP/INFO 020603/12
Pernille Christensen et Henrik Dahl, Ministère de la santé, Danemark
3. Le système allemand d'information sanitaire, CES/AC.36/1998/14
EUR/ICP/INFO 020603/14
Gunther Brückner, Office fédéral des statistiques de l'Allemagne
4. Réseaux d'information sur la santé publique dans l'Union européenne, CES/AC.36/1998/16
EUR/ICP/INFO 020603/16
Bernard Le Goff (DG-5, Commission européenne)

Démonstration du réseau pilote EUPHIN-EAST et de la base de données relatives à la Santé pour tous.

15 octobre

9 heures - séance du matin

Troisième séance (session de travail 3) : Mise au point et utilisation d'indicateurs de résultats relatifs à la santé

Organisateur : Erik Nord

Institut national de la santé publique, Norvège
Animateur : Siège de l'OMS
Rapporteur : Ann Lisbeth Brathaug (Statistics Norway)

Communications sollicitées :

1. DALYS en Europe, CES/AC.36/1998/9
EUR/ICP/INFO 020603/9
Marie-Louise Essink-Bot, Université Érasme, Rotterdam (Pays-Bas)
2. L'utilisation des indicateurs de santé pour le calcul de l'espérance de vie corrigée en fonction du bien-être et de l'espérance de vie corrigée en fonction de la santé
CES/AC.36/1998/8
EUR/ICP/INFO 020603/8
Harri Sintonen, Université de Kuopio, Kuopio (Finlande)
3. La validité des indices synthétiques de santé (HALE, QALY ET DALY)
CES/AC.36/1998/10
EUR/ICP/INFO 020603/10
Erik Nord, Institut national de la santé publique, Oslo (Norvège)

14 h 30 - séance de l'après-midi

Quatrième séance (session de travail 4) : Progrès réalisés en vue de l'application de la CIM-10 et d'autres systèmes de classification comparables au niveau international concernant la santé

Organisatrice : Mme Karen Dunnell,
Office for National Statistics, Royaume-Uni
Animateur : (à déterminer)
Rapporteur : Richard Willmer (ONS, Royaume-Uni)

Communications sollicitées :

1. Stratégie à long terme concernant la CIM-10, résumé de débats tenus lors de réunions de l'OMS et des chefs des centres collaborateurs,
CES/AC.36/1998/17
EUR/ICP/INFO 020603/17
Ann Harding, National Health Service Centre for Coding and Classification [Centre du Service national de santé chargé des activités de codification et classification], Royaume-Uni
2. Utilisation de la CIDIH-2 aux fins de la statistique et de la recherche,
CES/AC.36/1998/11
EUR/ICP/INFO 020603/11
Howard Meltzer, Office for National Statistics, Royaume-Uni

3. Harmonisation à l'échelle internationale : questions à traiter dans le contexte des statistiques sur la mortalité et la morbidité,
CES/AC.36/1998/13
EUR/ICP/INFO 020603/13
Dag Swenson, Bjorn Smedby, Kerstin Carsjo et Lars-Age Johansson, Conseil national suédois de la santé, Suède

16 octobre

9 heures - séance du matin

Cinquième séance (session de travail 5) : Débat général sur les conclusions dégagées des sessions de travail 1 à 4

Animateurs : personnes désignées comme animateurs pour les sessions de travail 1 à 4

14 h 30 - séance de l'après-midi

Sixième séance (session de travail 6) : Séance de clôture
--

- 6.1 Travaux futurs de la Conférence des statisticiens européens
- 6.2 Questions diverses
- 6.3 Adoption du rapport et des recommandations de la réunion
- 6.4 Clôture de la réunion.
